



LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 25 novembre 2020 (Lycée Claudel et via la plateforme Zoom)

Présents : David Haziza, Pierre Danten, Alain Adam, Jean-Nicolas Bustros, Mark-Alexander Schreweis, Carla Khazzaka, Philippe Courjault, Rachid Salama, Simon Pomel, Colette Godet, Pascal Adam, Marta Lamosova

Membre invitée : Pascaline Gaussoit

Absente : Sangita Kamblé

Invités : Nathalie Bougouin, Tim Tokrud (courtier d'assurance), Christa Casey (comptable)

La séance est ouverte à 18h34.

1. Contrats d'assurance - Courtier

Tim Tokrud effectue une courte présentation sur la façon dont il est arrivé au prix par rapport au genre de couverture requis par le Lycée. Une discussion du CA s'en suit où on reconnaît que dans le contexte actuel, une mise en concurrence n'était pas propice. Cependant, pour l'année prochaine, il faudrait insister d'aller obtenir des propositions.

Proposition : Que le CA renouvelle les polices d'assurance suivant la documentation envoyée et tel que présenté par le courtier.

Proposée : Colette Godet

Appuyée : Carla Khazzaka

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Carla Khazzaka

Proposition adoptée à l'unanimité.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2020

Proposition : Que le PV du 27 octobre 2020 soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Colette Godet

Appuyée : David Haziza

Le PV est adopté à l'unanimité.

4. Ajout d'un article supplémentaire à la convention AEFÉ

Une erreur s'est glissée à l'article 12 de la convention type de l'AEFE. Une rectification ne peut être faite que si elle est adoptée par l'agence étant donné que cette disposition se trouve dans la partie que l'AEFE ne modifie généralement pas. La prochaine réunion du conseil d'administration de l'AEFE n'aura cependant pas lieu avant la fin de l'année. Par conséquent, on propose d'ajouter une nouvelle disposition dans la deuxième partie de ladite convention qui peut être modifiée par l'AEFE sans l'aval de son conseil d'administration.

Proposition : Nonobstant les dispositions prévues dans l'article 12, le taux de PRR sera appliqué pour déterminer la contribution de l'organisme gestionnaire pour l'ISOE part fixe et part modulable pour les enseignants du second degré.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Carla Khazzaka

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. Comptes financiers - Auditeurs

Christa Casey, comptable au Cabinet Welch effectue une présentation sur les états financiers du Lycée. Rachid Salama présente également de façon détaillée des états financiers de l'établissement. Une discussion suit les présentations et des réponses sont données aux diverses questions posées.

Proposition : Que le CA adopte les états financiers tels que présentés par le Cabinet Welch.

Proposée : Carla Khazzaka

Appuyée : Marta Lamosova

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Mode de résolution du grief en cours

7. Octroi d'un congé sans solde





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Il y a une discussion sur l'octroi d'un congé sans solde

Proposition : Que le CA octroie un congé sans solde

Proposée : Colette Godet

Appuyée : Jean-Nicolas Bustros

Proposition adoptée à l'unanimité.

Points pour discussion :

8. Rapport du président

Rappel du rôle du CA : Le rôle premier du conseil consiste à établir les grandes orientations, les objectifs, les plans de développement de la corporation. Ses décisions sont exécutoires après approbation du procès-verbal ou sur décision explicite du président.

Rappel de la confidentialité : Tous les administrateurs ont signé le code de déontologie et ils doivent le respecter. C'est-à-dire que toutes les discussions au sein du CA entre les administrateurs et les invités doivent rester confidentielles et ne peuvent être divulguées à des tiers.

Depuis la rencontre du CA du 27 octobre 2020, se sont tenues les rencontres suivantes :

- 4 novembre : réunion Président-Proviseur,
- 10 novembre : Comité exécutif,
- 11 novembre : réunion Président-Proviseur,
- 11 novembre : 2ème entretien avec la candidate au poste de directrice PVE
- 12 novembre : Comité exécutif,
- 15 novembre : réunion Président-Proviseur,
- 20 novembre : Comité exécutif,
- 24 novembre : Comité finances.

Lors de ces rencontres, outre le point sur les affaires en cours, les principaux sujets traités ont concerné la définition des grandes orientations budgétaires 2021-22 qui seront discutées lors du CA de décembre et la préparation de l'assemblée générale annuelle, à organiser exceptionnellement virtuellement.

Pour des raisons de calendrier, deux résolutions ont été adoptées par vote électronique par les administrateurs tel que reflété dans le procès-verbal du 27 octobre 2020.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

9. Rapport du chef d'établissement

La situation relative aux inscriptions en date du 21 octobre 2020 est très stable par rapport à celle de septembre et n'appelle pas de commentaire particulier. La trajectoire 2021 se précise en tenant compte des dossiers ouverts, de la bonne dynamique constatée depuis le début de la pandémie dont l'établissement bénéficie et des stratégies de communication engagées. À ce stade, il est raisonnable d'entrevoir un objectif de référence à 980 élèves.

Concernant la limite de 20 élèves par classe, si elle devait être maintenue, la proposition pour la rentrée prochaine est de la prendre en compte :

- Par la mise en place de listes d'attente en Seconde et en Première
- Par la création de groupes supplémentaires en Terminale ce qui se traduirait par l'ajout de 16 heures d'enseignement pour ce niveau. La prévision de structure présentée ci-dessus ne tient pas compte de ces groupes.

Une connaissance anticipée de la structure des classes permettra aussi de recruter plus en amont, et ainsi, d'éviter des situations complexes avec des manques de personnel. L'objectif est de pouvoir élaborer une carte des emplois pour le CA de décembre.

Plusieurs actions importantes sont en cours dans le cadre du projet d'établissement :

- Le projet de labellisation du lycée en Établissement en démarche de développement durable.
- La réalisation du profil de l'école publié dans la nouvelle rubrique Orientation du site du lycée. Il s'agit d'un document réalisé conjointement par la conseillère d'orientation et la directrice de communication destiné à la fois à :
 - o la promotion du lycée auprès des familles,
 - o l'analyse des données sur l'orientation pour les instances
 - o la communication envers les universités pour leur permettre de positionner nos élèves.
- La conception d'un programme d'accompagnement personnalisé dans le secondaire.

Les nouvelles restrictions sanitaires en vigueur nous ont amené à complètement repenser notre formule de journée portes ouvertes dont la dernière a eu lieu le vendredi 13 novembre de manière virtuelle. Plusieurs campagnes marketing ont été organisées de manière à promouvoir l'événement et mousser les inscriptions.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Dès la rentrée 2021, les familles pourront commander leur tenue d'EPS directement sur la plateforme en ligne de notre nouveau partenaire. Grâce à un code unique, chaque famille pourra obtenir gratuitement son premier t-shirt, puis elles auront l'option d'en commander en surplus si elles le souhaitent. Les paiements, la livraison et le service après-vente sera assuré entièrement par Price & Buckland. Ce dernier se chargera également de tenir un inventaire de toutes les tailles et de nous informer lorsque celui-ci arrive à épuisement.

Depuis le 16 novembre, il est maintenant possible d'acheter une bouteille réutilisable, un sac de sport ou un bonnet aux couleurs du lycée Claudel directement sur la boutique en ligne. Cette dernière est gérée entièrement à l'interne et nous permet de percevoir les paiements sans avoir recours à l'argent comptant. 50% des profits générés seront remis directement aux comités des terminales pour financer les événements de fin d'année. Cette nouvelle plateforme nous permettra également d'épuiser les stocks de t-shirts restants des années précédentes.

Certaines difficultés ont été rencontrées dans la campagne de distribution des manuels et fournitures :

- La situation sanitaire a engendré des retards dans les commandes, ce qui a généré des problèmes d'approvisionnement ;
- Grève au port de Montréal : la situation a entraîné un important retard dans la livraison des commandes de rentrée et l'inquiétude de nombreuses familles ;
- Manque de préparation de la société Minimax Express lorsque les marchandises lui sont enfin parvenues : Un seul personnel pour répondre au téléphone et servir les familles qui avaient choisi l'option retrait sur site, commandes perdues ou mal classées, renseignements erronés, etc. ;
- Préparation des commandes de manuels en anglais : Les manuels nous ont été livrés par titre, charge à l'établissement d'en assurer le tri, la préparation des commandes nominatives puis la distribution.

Ainsi, il faudrait effectuer certaines améliorations :

- Diminuer le nombre de listes « fournitures » : une par cycle au Primaire, deux au Secondaire (Collège et Lycée) ;
- Création de listes de manuels et fournitures bilingues, tant sur notre site internet que sur la plateforme de vente en ligne (à l'étude) ;
- Rendre systématique la livraison directe à domicile pour les familles : le coût de la livraison ne serait plus « à part », mais intégré au coût des articles ;
- Opter pour trois phases de commandes distinctes durant lesquelles les familles auraient accès à la plateforme de vente en ligne.

Établissement ontarien homologué par le ministère de l'Éducation nationale
1635, Place Lycée, Ottawa (Ontario) K1G 0E5 | Tél. : 613-733-8522

www.claudel.org





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

La situation actuelle avec le Covid-19 demande beaucoup de réorganisation des ressources. Actuellement, 70 % du temps des agents de maintenance est affecté à la désinfection durant la journée. Cela est encore en cours d'évolution et d'ajustements en fonction des différentes activités de l'école. La réorganisation du planning de nettoyage se fait en continu. Le bâtiment doit rester sécuritaire, fonctionnel et conforme aux normes.

Malgré cela, plusieurs projets ont été complétés, sont en cours ou sont prévus comme le projet de rénovation extérieure et celui de la cour extérieure.

10. Proposition pour lever la séance

Proposée : David Haziza

Appuyée : Jean-Nicolas Bustros

Proposition adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h50.

Le Président du
Conseil d'administration

Le Secrétaire du
Conseil d'administration

VOTE ÉLECTRONIQUE DE RÉOLUTION

1. Convention AEFÉ - Article 23

L'AEFE n'a pas validé la formulation de l'article voté lors du CA du 25 novembre (point 4 ci-haut) et qui venait corriger l'erreur figurant dans l'article 12 de la convention type.

Après de nombreux aller-retour, le comité exécutif et l'AEFE se sont entendus sur une rédaction qui convient aux deux parties.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte-tenu de l'urgence de la situation étant donné que la signature de la convention devait avoir lieu le 4 décembre 2020, la résolution suivante a été proposée et mise au vote le 3 décembre 2020 :

Proposition : Que le CA adopte l'article 23 de la convention liant le Lycée Claudel à l'AEFE tel que rédigé ci-dessous :

Article 23 : En complément de l'article 12 de la présente convention, il est précisé que le taux de PRR s'applique pour déterminer celui de la contribution de l'organisme gestionnaire pour l'ISOE part fixe et part modulable pour les enseignants du second degré.

Proposée : Jean-Nicolas Bustros

Appuyée : David Haziza

Proposition adoptée à l'unanimité.

Le Président du
Conseil d'administration

Le Secrétaire du
Conseil d'administration

